



Ariel Meigler

# CADRE SAGE-FEMME

Mémoires d'une survivante

Ariel Meigler

# Cadre sage-femme

*Mémoires d'une survivante*

© Ariel Meigler, 2022

ISBN numérique : 979-10-405-1839-6

**Librinova**”

[www.librinova.com](http://www.librinova.com)

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*Ce livre est dédié à Amandine*

*Le courage, c'est de chercher la vérité et la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe et ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques.*

*(Discours à la jeunesse, Albi, 1903)*

Jean Jaurès, politicien, philosophe français (1859-1914)

*La seule chose qui permet au mal de triompher est l'inaction des hommes de bien.*

Edmund Burke, politicien, philosophe irlandais (1729-1797)

Un miroir sans tain.

Je m'appelle Esther LOZEN et je suis derrière une des faces de ce miroir.

Madame Eskyrol et Docteur Rolesky, les deux faces d'une même pièce, sont du côté opposé.

Le 24 septembre 2013, le miroir sans tain se brisa en une multitude d'éclats de verre.

Il s'ensuivit sept ans de malheur professionnel en Outre-mer.

Chaque morceau du miroir brisé, chaque éclat de verre raconte une histoire, pas un conte d'un autre âge, d'une autre dimension, mais une histoire vraie du 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècle au sein d'un établissement de santé.

# 1

Chaque éclat de verre du miroir sans tain brisé, chaque paragraphe, raconte une histoire issue de mon journal professionnel. Certains éclats de verre portent les germes, les signes avant-coureurs, de la destruction progressive de ma vie professionnelle. D'autres éclats montrent ma posture dans une lutte, de longue haleine, pour ma survie dans un milieu toxique.

Je suis sage-femme.

Ma profession est méconnue ou mal connue. En France, la profession de sage-femme est médicale. Elle est régie par notre code de déontologie, le code de la santé publique ainsi que par nos statuts. Les compétences des sages-femmes sont définies et ne cessent de s'élargir. Notre indépendance professionnelle est et reste inaliénable.

À la clinique privée les Hortensias, sage-femme, je signale une probable addiction à un stupéfiant d'un médecin avec l'aide de pairs référents. Docteur Rolesky est un habitué de cet établissement bien qu'il officie ailleurs. Ma démarche semble incomprise. Je ne suis pas entendue. Des médecins de la clinique signalent également et ne sont pas entendus non plus. Et, un accident survient.

En 1993, je suis embauchée par un établissement public de santé. Le chef de service est le Docteur Rolesky et la sage-femme cadre supérieur, Madame Eskyrol.

Dès mon arrivée, le chef de service m'apprend qu'en tant que *femme de médecin, ma place est à la maison* ». Ensuite, il m'enjoint oralement de venir lui raconter tous les faits et gestes des sages-femmes. Je n'accepte pas. Quant à la

sage-femme cadre supérieur, elle raconte aux sages-femmes cadres que je suis venue prendre sa place.

Je m'interroge. Etais-je la bienvenue ? Ma formation de sage-femme faite dans un ailleurs, mes compétences et ma situation familiale dérangent-elles ?

Souvent, le chef de service tient des propos qui semblent issus d'avant 1794 ou d'après 1802 : « *Vous les noirs, vous êtes des paresseux. Vous faites la fête le samedi et le dimanche. Le lundi, vous êtes fatigués. Le mardi, le mercredi vous êtes encore fatigués. Le jeudi, vous commencez à travailler et le vendredi vous préparez le week-end. Oui, vous les noirs, vous êtes des fainéants* », « *Si je pouvais, il n'y aurait que des sages-femmes métropolitaines ici* ».

Toni Morrison, dans son ouvrage « L'origine des autres », relate les constats d'un médecin, détenteur d'esclaves, D<sup>r</sup> Cartwright en 1851 : « *Du fait de leur indolence naturelle, ils (les nègres) passent leur vie à somnoler* », « *la dysœsthesia œthiopica* » est un « *genre de léthargie mentale qui fait que le noir est comme une personne à moitié endormie.* » (Toni Morrison, *L'origine des autres*, Christian Bourgeois, 2017, p.17). Je suis noire, issue d'un métissage de peuples, descendante des Kalinagos, les Caraïbes et des Nègres marrons, les esclaves fugitifs.

De part ma formation rigoureuse et axée sur le médicolégal, je ne déroge pas à mes enseignements : traçabilité et bonne tenue des dossiers, accompagnement et surveillance rapprochés des patientes et des nouveau-nés. Je travaille avec l'ensemble des professionnels tous grades confondus. Je rejette la terminologie « petits personnels ». Des rumeurs me parviennent : « *Elle écrit trop. Elle est trop proche des patientes même la nuit* » ; « *Quand elle n'a pas de travail en salle d'accouchement, elle va aider le personnel du bloc opératoire* » ; « *Elle a été formée ailleurs* » ; « *Nous allons la faire plier* ».

En 1995, ma fille est malade. Elle a 8 ans et demi et elle doit subir une intervention en urgence en Métropole (Hexagone). J'accompagne ma fille. Tous

les documents administratifs sont envoyés à la Direction dans les temps. Tout l'encadrement et le chef de service sont informés.

À mon retour, je suis fustigée par le cadre supérieur. Puis, je suis convoquée par le Directeur des Ressources humaines (DRH). Le chef de service a demandé par écrit mon renvoi immédiat : motifs (« *sage-femme irresponsable* » et abandon de poste).

Le DRH réalise une enquête. Tous mes documents administratifs, qui avaient disparu, sont retrouvés dans le tiroir d'un agent. Mon voisinage atteste des problèmes de santé de ma fille et de mon départ à la hâte. Mon travail est évalué auprès de professionnels de la Clinique les Hortensias et de mon nouveau secteur. Le DRH note, selon ses dires, une discordance entre les dires du chef de service et les faits. Il décide donc avec l'accord du Directeur Général, qui s'est insurgé d'un « *tel complot* », de me garder dans l'établissement.

À la douleur de l'annonce de la maladie de ma fille, de ses souffrances, de la surveillance postopératoire en étant loin de chez moi, s'est ajoutée une douleur intense suite à cette demande de renvoi. Comme un roseau, je me suis ployée. J'étais épuisée. Mon rôle de mère était-il donc nié ?

Je me suis relevée en sachant que j'avais désormais une épée de Damoclès au dessus de la tête. Mais, l'amour de mon travail est indéfectible. Je me consacre avec professionnalisme exclusivement aux patientes, à leurs nouveau-nés, et à leur entourage lorsqu'il existe.

Un matin, je suis convoquée au téléphone par le chef de service qui me demande de venir dans son bureau situé à un autre étage. J'explique que je surveille une patiente en salle d'accouchement et que je ne peux pas la quitter car ma collègue sage-femme est occupée. Je suis sommée de venir. Le chef de service me reproche l'accouchement d'une patiente. Cette dernière aurait, selon ses dires, accouché seule en salle de pré travail à coté d'une autre patiente. J'ai répondu que ce soir là, le nombre d'accouchements était élevé, que la gynécologue obstétricienne de garde était restée toute la nuit avec l'équipe et qu'elle avait suivi avec moi plusieurs patientes. L'accouchement avait été rapide en présence du médecin. Tout était noté sur le dossier de la patiente. Je ne comprenais pas cette convocation alors que j'effectuais une surveillance en salle

et j'ai rejoint mon poste.

Ma carrière est sans cesse entravée. Ma stagiairisation et ma titularisation sont retardées.

Je ne reçois pas ma première prime de service. La rumeur me parvient : « *Tout le monde a eu sa prime sauf M<sup>me</sup> Lozen qui n'en a pas besoin. Son mari est médecin* », propos paraît-il émis par le cadre supérieur. En effet, mes collègues me disent avoir obtenu leur première prime. Je me rends donc à la Direction des Ressources Humaines (DRH) pour me plaindre. Il y a de la stupéfaction et l'ordre est donné de régulariser ma situation.

Ayant été responsable de l'organisation de la Maternité à la Clinique les Hortensias et désirant participer aux projets d'organisation du service de Gynécologie-Obstétrique de mon nouvel établissement, je souhaite rejoindre l'école de Cadres sages-femmes. Un jury pluridisciplinaire interne à l'établissement me permet de me présenter au concours d'entrée (Je suis en première position sur la liste). Je ne bénéficie que d'un devoir sur table avec un professeur de collège, contrairement aux paramédicaux qui sont bien préparés.

Puis, bien que je sois major à l'écrit du concours (16/20), je n'ai droit à aucune préparation pour l'oral. Ma formation dure 1 an. Mes examens se passent dans la douleur car pendant plusieurs mois, je suis malade mais je n'abandonne pas mes études. Je reviens avec mon diplôme de Cadre sage-femme.

À mon retour dans mon établissement, les difficultés se multiplient.

D<sup>r</sup> Rolesky et M<sup>me</sup> Eskyrol bloquent ma nomination en tant que cadre sage-femme alors que les cadres sages-femmes de ma promotion dans l'Hexagone sont rapidement nommés.

La sage-femme cadre supérieur ne cesse de me dire oralement que je ne « *suis qu'une fonction de cadre, que je ne suis pas cadre* ». Et, selon les dires d'un membre des commissions administratives paritaires locales (CAPL), j'apprends que le chef de service et le cadre supérieur « *refusent ma nomination et exercent des pressions à l'encontre du directeur des ressources humaines* ». Pour